

# DÉTECTER DES MALADIES ANIMALES ÉTRANGÈRES CHEZ LES PORCS

Certaines maladies animales hautement contagieuses sont absentes des fermes porcines canadiennes, ce qui explique la raison pour laquelle elles sont considérées comme des maladies animales étrangères (MAE). Cependant, ces maladies sont présentes dans de nombreux pays et par conséquent, elles constituent une menace continue à la production porcine au Canada.

Une épidémie de l'une de ces maladies causerait de sérieux dommages au bien-être des animaux, à la vitalité de l'industrie et à notre présence commerciale globale. Une détection précoce est primordiale, car elle peut aider à prévenir des épidémies, à contrôler la propagation et à limiter les conséquences économiques dévastatrices pour le secteur porcine au complet.

1 + 2 + 3 = DANGER



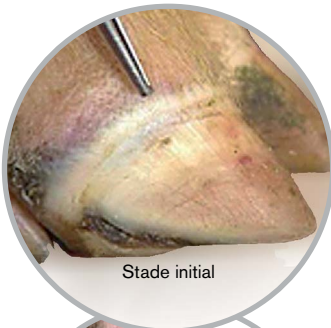
**1**  
**Animaux recroquevillés, inactifs ou fiévreux**



**2**  
**Animaux sans appétit**

**3** **Animaux présentant AU MOINS l'un des signes suivants:**

- Bande blanche progressant vers un ulcère où la peau et le sabot se rencontrent



Stade initial

- Vésicules progressant vers un ulcère sur le groin, les gencives ou la langue



Stade initial

- Rougeurs sur la peau ou hémorragies



- **Problèmes locomoteurs :** boiterie douloureuse observée sur plus d'un membre chez plusieurs porcs dans un ou dans plusieurs enclos

- **Problèmes nerveux :** tremblements, convulsions, pédalage

- **Problèmes digestifs :** diarrhée, vomissement

- **Problèmes reproductifs :** avortements

- **Problèmes respiratoires**



Stade avancé



Stade avancé



Photos : Centre national des maladies animales exotiques, Agence canadienne d'inspection des aliments

**APPELEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE SI LES SIGNES CLINIQUES CI-DESSUS SONT OBSERVÉS CHEZ**

**Plus d'un porc dans au moins un enclos OU  
Plus d'un porcelet dans au moins une portée OU  
Plus d'une truie par section**

# Une action rapide prévient la propagation

## Signaler immédiatement

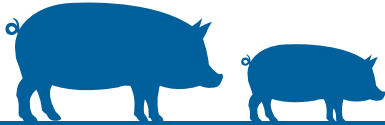
Si, après l'évaluation du diagnostic, le vétérinaire soupçonne la présence d'une maladie animale étrangère, avisez immédiatement :

- L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et l'autorité provinciale d'agriculture. Le signalement est une obligation juridique.
- Votre association provinciale de l'industrie porcine pour de l'assistance.

## Sécuriser rapidement la ferme

Dès que la présence d'une maladie animale étrangère est soupçonnée, les mesures de biosécurité suivantes doivent être mises en œuvre jusqu'à ce qu'un vétérinaire de l'ACIA visite la ferme :

- Bloquez toutes les routes d'accès au site (p. ex., avec une clôture, une chaîne, un véhicule).
- Contactez les fournisseurs de produits et de service pour annuler toutes les visites prévues.
- Ne laissez aucun animal vivant ou mort, déchet, véhicule ou équipement agricole quitter la ferme.
- Demandez à toutes les personnes sur le site de demeurer sur le site jusqu'à l'arrivée de l'équipe de l'ACIA.



## Principales maladies animales étrangères chez les porcs

- Maladies vésiculeuses
  - Fièvre aphteuse
  - Stomatite vésiculeuse
  - Maladie vésiculeuse du porc
- Fièvres
  - Peste porcine classique
  - Peste porcine africaine
- Maladie d'aujesky ou pseudorage



## À quoi s'attendre advenant une maladie animale étrangère

Si une maladie animale étrangère est confirmée, l'ACIA peut exiger la destruction des animaux et des biens affectés en vertu de la Loi sur la santé des animaux. De telles mesures sont requises pour prévenir la propagation de la maladie et pour protéger les marchés d'exportation.

Dans un tel cas, le producteur peut obtenir une compensation pour :

- Les animaux devant être détruits
- Les biens devant être détruits, comme des aliments et des produits animaliers contaminés
- Les coûts encourus pour l'élimination des animaux détruits.

Cette ressource a été développée par le projet de la Gestion des urgences en santé animale (GUSA) ([www.animalhealth.ca/fr](http://www.animalhealth.ca/fr))

Octobre 2021